

PROCES VERBAL
CONSEIL D'ECOLE DU 12 MARS 2019

Présents :

| | |
|-----------------------|---|
| Directrice | Mme DEBOUT |
| Enseignantes | Mme BAUDRIER, Mme KICZYNSKI, M. DANTART |
| Représentants Mairies | Mme PHARISIEN, maire de Villeneuve Saint Denis Mme DETAIN, 1 ^{er} adjointe de Favières (RPI) M. VANACKER, conseiller municipal de Villeneuve Saint Denis |
| Représentants parents | Mme CAVIGIOLI, Mme THOMAS, Mme CATARINO |

Absents excusés :

| | |
|-----------------------|---|
| M. l'Inspecteur | M. BECOURT, Inspecteur de Chaumes-en-Brie |
| Enseignantes | Mme MAISONNEUVE, Mme BREHIER, Mme VINCENT |
| Représentants Mairies | |

Séance ouverte à 19h30 – Séance levée à 22h10

Information

M. Bécourt a repris ses fonctions d'Inspecteur de la circonscription de Chaumes en Brie, M. Moulhiac ayant assuré l'intérim en début d'année scolaire.

Sécurité

- Un exercice de mise en sureté interne (confinement) risque « attentat » a été organisé le 03 décembre 2018, les classes du bâtiment élémentaire ont évacué en silence et se sont confinées avec la classe de PS/MS/GS dans le dortoir, pendant une durée de 30 minutes, soit 104 élèves et 9 adultes (enseignants, AVS et personnel municipal). Mélissa Debure (secrétaire de mairie) et M. Bazerbes (premier Adjoint) ont aidé à l'organisation de cet exercice et ont été présents en tant qu'observateurs durant toute sa durée.
- En fin d'année, un exercice d'évacuation sera organisé en collaboration avec les pompiers de Chessy. Mme Debout doit recontacter ce mois-ci le responsable pour définir les modalités de l'exercice. Les pompiers interviendront auprès des élèves à la fin de l'exercice.

Livrets scolaires et carnets de réussites

- L'ensemble de l'équipe enseignante (élémentaire et maternelle) utilise Edumoov afin de renseigner les progrès des élèves.
- En maternelle, le carnet de réussites est remis deux fois dans l'année, sur rendez-vous pour les parents qui le souhaitent. L'absence des enseignantes a occasionné un délais supplémentaire par rapport aux dates annoncées.
En PS/MS/GS, les rendez-vous qui étaient fixés avant les congés d'hiver ont été annulés, mais les parents qui le souhaitent peuvent en solliciter un rdv avec Mme Debout ou Mme Brehier. Les rdv fixés en mars sont tous maintenus.
En GS, M. Dantart remettra les carnets de réussites à partir du lundi 18 mars. Il a eu besoin de quelques semaines pour apprendre à connaître les élèves et pour pouvoir évaluer les compétences travaillées.

- En élémentaire, les bilans trimestriels et le livret scolaire unique seront transmis aux familles 3 fois dans l'année. Prochain rendu avant les vacances de printemps en mains propres.

Réponses aux questions des parents élus :

- Il n'y a aucun retard sur le programme en GS/CM2. M. Dantart suit les progressions de Mme Maisonneuve, communique régulièrement avec elle, prend en charge les décloisonnements établis selon la progression de l'équipe enseignante. Les apprentissages se font par cycle.
Le projet cinéma mené par Mme Maisonneuve est achevé. Seul le montage de la vidéo reste à faire et il n'était pas prévu que ce soit réalisé par les élèves. Une projection est prévue en fin d'année. Un nouveau projet d'écriture en décloisonnement avec les CE2/CM2 a donc été démarré.
Les parents remercient Mr Dantart pour son investissement, remplaçant de Mme Maisonneuve, ils précisent que les élèves apprécient beaucoup son organisation de classe.
- Concernant les absences des enseignantes, l'équipe n'a pas à se justifier. Un remplaçant a été nommé à chaque absence afin d'assurer la continuité pédagogique et chaque enseignant remplaçant a suivi les projets de classe. La présence des ATSEM a permis aux élèves d'avoir un point de repère les premiers jours.
La mairie précise que la présence d'une ATSEM n'est pas obligatoire en GS mais qu'elle met en place cette ATSEM étant donné les répartitions. Mais parfois, il y a des absences d'ATSEM et ~~que~~ la priorité est donnée à la présence d'une ATSEM au dortoir, la mairie s'en excuse.
Selon M. Dantart la présence de Mme Lamboley est indispensable en classe de GS/CM2 avec un effectif de 30.
- Pour la classe de PS/MS/GS, les enfants ont eu quelques difficultés d'adaptation avec la remplaçante, mais cette dernière a continué le projet sur le pôle nord commencé par Mme Debout.
Les parents s'interrogent sur le fait qu'il n'était pas indiqué les compétences travaillées sur les fiches de travail des PS/MS de la remplaçante de Mme Debout. Mme Debout précise que cela n'est pas obligatoire et que le travail sur fiche est assez rare puisque les apprentissages passent surtout par des activités de manipulation et d'expérimentation.
- Concernant les PPRE, cela est abordé en entretien individuel avec les parents des élèves rencontrant des difficultés. Une évolution favorable est possible entre un dernier trimestre et le premier trimestre de l'année suivante. Pour toute question de ce type les parents sont invités à contacter en premier lieu l'enseignant de leur enfant. Aucun cas particulier ne sera abordé en conseil d'école. Les parents élus sont invités à faire part d'éventuelles difficultés à la fin de la réunion.
- L'aide personnalisée ne concerne pas tous les élèves, uniquement ceux qui en ont besoin à un moment donné. Cette année, la priorité est donnée à la lecture et au langage. Les séances ont lieu les lundis et jeudis, durant 30 minutes, sur la pause déjeuner.

Liaison école / collège, passage en 6ème.

- La date de réunion d'information à destination des familles des futurs 6èmes et la date de visite du collège Vermay de Tournan ne sont pas encore fixées. Cette journée est préparée conjointement par les enseignants du primaire et les enseignants du collège dans le cadre de la liaison Ecole/Collège. Les élèves sont répartis avec des 6èmes et participent à un jeu d'énigmes, ils pique-niquent sur place le midi. Le transport se fait en bus, par la ligne 32.
- Les opérations d'inscription en collège public n'ont pas encore débuté, habituellement elles ont lieu en avril. Les parents seront informés par le biais des cahiers de liaison et le blog. Attention, les délais sont courts pour compléter et transmettre les différentes fiches.
- Information mairie : le collège de secteur est toujours celui de Tournan pour l'année 2019/2020 et le lycée celui de Serris.
- Les propositions de passage des élèves dans la classe supérieure sont décidées en conseil des maîtres selon le calendrier transmis par l'Inspection académique.

Coopérative scolaire

Comptes

- Principales dépenses > sortie au cinéma et transport, matériel divers pour les classes, albums de jeunesse, abonnements magazines Milan, ingrédients pâtisserie soit 2022 €
- Principales recettes > dons des familles 952 €, participation facultatives à la sortie cinéma 189 €, subvention mairie 800 €.
- L'appel à coopérative a été diffusé début décembre. Les parents élus expliquent que des familles ont exprimé leur refus de participer à la coopérative scolaire au vu d'une sensation de « dégradation » au sein de l'école (fin du RPI Villeneuve St Denis/La Route, tarifs de cantine, absences des maîtresses, agissements d'un élève, absence de réunion d'information générale commune à la rentrée).
- Les photos de classes ont lieu le 21/03/2019.

Manifestations à venir

- Sortie cinéma le 16 avril pour toutes les classes, au Studio31 à Serris.
- Sortie à la médiathèque de Serris le 18 avril après-midi pour les élémentaires et le 14 mai matin à Serris Bourg pour les maternelles et les CP.
- Le CROSS scolaire organisé par le Val d'Europe Agglomération et l'Inspection de Val d'Europe, à Chessy, se déroulera du 13 au 17 mai 2019 (transport pris en charge par VEA).
- Exposition d'arts plastiques le samedi 11 mai de 9h à 11h.
- Fête de l'école le samedi 29 juin avec spectacle musical le matin et après-midi jeux si les parents d'élèves de l'école participent activement à l'organisation.

Mairie RPI

- Concernant le budget attribué par la mairie aux classes pour l'achat des fournitures scolaires, le montant sera indiqué prochainement, après le vote du budget. L'équipe enseignante aura besoin de le connaître en avril, afin de préparer les commandes.
- Un problème récurrent de chauffage est remonté par les enseignants. Les classes sont surchauffées dans le bâtiment élémentaire, les thermostats n'ont jamais fonctionné. Cela a des répercussions sur l'apprentissage des élèves.
- Les enseignants souhaitent connaître le nom du référent mairie pour l'informatique. A ce jour, il est devenu impossible de « caster » les tablettes dans le bâtiment élémentaire. La mairie répond qu'elle s'en charge dans les plus brefs délais. D'autre part, le nouvel ordinateur acheté par le SIRP pour le bureau de direction sera installé très prochainement, il a été livré en mairie.
- Concernant les remontées d'eau dans les bâtiments, un courrier recommandé a été envoyé à l'assurance. Madame le Maire a pris rendez-vous avec l'avocat de VEA pour faire avancer le dossier en attente (garantie décennale).
- Monsieur Vanacker précise que deux ATSEMS seront maintenues l'année prochaine, avec Mme Gorelli en remplacement ou complément. L'inspection a confirmé l'ouverture d'une 5^{ème} classe. La création du local de classe est en étude actuellement. Les élus souhaitent l'implanter dans l'actuelle salle de motricité. L'ancienne salle de classe derrière la mairie étant désormais réservée à un autre usage, et les élus ne souhaitant pas l'installation d'un préfabriqué dans la cour. Cela implique que la motricité se fasse dans le bâtiment périscolaire (pour les maternelles et avant 10 heures pour laisser place à la cantine ensuite) et à la salle des fêtes (pour les élèves d'élémentaire). Les enseignants sont défavorables à cette solution.
- La commande de mobilier et de matériel pour la 5^{ème} classe sera à prévoir rapidement en collaboration entre la mairie et l'équipe enseignante.
- Madame le Maire précise qu'aucune dérogation ne sera accordée.
- Madame Detain explique qu'un courrier de la mairie de Favières sera envoyé aux familles de la Route courant de semaine prochaine pour préciser l'ouverture de classe à Favières et la nouvelle organisation pour les familles du hameau de La Route.
- La fin du RPI implique la fin du transport scolaire pour les enfants de la Dénicherie à partir de la rentrée prochaine.

- Il n'y aura pas de révision des tarifs de cantine et garderie cette année. Ils n'ont été augmentés qu'une seule fois de 20 centimes en 5 ans.
- La garderie est assurée dans la commune durant une semaine au moment des petites vacances, mais il n'y a pas la possibilité de l'étendre à deux semaines, car le personnel doit d'une part assurer le grand ménage des locaux et d'autre part, pouvoir prendre ses congés. Toutefois, une possibilité de garderie existe sur la commune de Serris. Cela revient à 26, 21 € par jour par enfant, il s'agit d'un tarif négocié par la mairie, car les extérieurs payent normalement 50 €/jour. Madame le Maire précise qu'à ce jour, aucune facture n'a été adressée aux familles dont les enfants ont bénéficié de ce système de garderie, car la ville de Serris n'a pas encore facturé Villeneuve St Denis.
- Madame le Maire questionne l'équipe enseignante sur les intervenants de Val d'Europe Agglomération. Le retour est très positif tant en EPS qu'en anglais avec M. Nivard et Mme Lavery, mais mitigé en natation. Les interventions se sont très bien déroulées à l'exception du contact avec les maîtres-nageurs.
- Madame le Maire propose une sortie à Village Nature destinée aux élèves d'élémentaire : découverte de la ferme pédagogique en matinée, piscine l'après-midi et transport pris en charge par la mairie. Les enseignants sont intéressés par la matinée pédagogique pour l'ensemble des 4 classes mais pas par la partie piscine/toboggan pour des raisons de sécurité. Madame le Maire se renseigne pour savoir si les maternelles pourraient être également accueillis le matin.
- Une brigade équestre a été créée sur le VEA. Il est également proposé leur intervention auprès des élèves.
- L'équipe enseignante souhaite poursuivre la cointervention en danse avec Mme Nancey.

Rentrée scolaire de septembre 2019

- Une ouverture de classe a été prononcée officiellement en maternelle. Il y aura donc 5 classes dans l'école à la prochaine rentrée.
- Les prévisions d'effectifs sont de 24 élèves pour le lotissement Axone et de 4 pour le lotissement France Pierre.
- La directrice a déjà reçu quelques dossiers d'inscription : PS 7, GS 2, CP 3, CE2 1, CM1 1.
- Les représentants de parents expliquent que les familles de La Route saisiront le tribunal administratif de Melun dès que l'acte officiel de rupture du RPI sera reçu. Le défenseur des droits a confirmé que leur requête est recevable. Le code de l'éducation stipule en effet que les enfants doivent pouvoir poursuivre le cycle au sein de l'école où ils l'ont commencé. Cela concerne 3 enfants en cycle 1, 6 en cycle 2 et un en cycle 3 (fratries incluses).
A ce jour, les représentants mairie de Favières et de Villeneuve Saint Denis affirment que les deux communes refusent de prendre à leur charge les frais de scolarité des enfants de La Route dans le cas où ils auraient la possibilité de terminer leur cycle à l'école de Villeneuve Saint Denis.
Les parents élus précisent des possibilités d'aides financières pour la mairie.
- L'équipe enseignante prévoira les répartitions de classe lorsque la situation des élèves de La Route sera précisée.

Prochain CE

Le prochain conseil d'école est fixé le 18 juin 2019 à 19h30.

Rédigé à Villeneuve St Denis, le 19/03/2019

Mme Baudrier, Secrétaire de séance

Mme Debout, présidente du conseil d'école


